Club des petits déjeuners du Canada États financiers au 30 juin 2022

Rapport de l'auditeur independant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 17



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Club des petits déjeuners du Canada Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. Bureau 2000 Tour de la Banque Nationale 600, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Club des petits déjeuners du Canada (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Membre de Grant Thornton International Ltd rcgt.com

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Cholot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal Le 14 septembre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119564

_

Club des petits déjeuners du Canada Résultats

pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 (en milliers de dollars)

	2022	2024
	<u>2022</u> \$	2021 \$
Produits	Ψ	Ψ
Apports		
Subventions du gouvernement fédéral – Fonds d'urgence		
pour la sécurité alimentaire (note 2)	35 024	22 847
Dons et campagne annuelle de financement (note 5)	17 668	17 831
Autres subventions gouvernementales (note 5)	11 645	9 118
Dons de biens et de services (notes 4 et 5)	4 012	3 561
Produits d'intérêts	252	177
Autres produits	70	_
	68 671	53 534
Charges		
Allocations aux écoles et autres organismes (note 4)	41 767	26 078
Produits alimentaires et fournitures – écoles (note 4)	11 027	9 716
Salaires et charges sociales	7 027	5 973
Promotion et communications	1 402	1 217
Frais de consultants	1 076	672
Frais de surveillance scolaire	1 054	943
Amortissement des immobilisations corporelles	313	284
Amortissement des actifs incorporels	335	165
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	(2)	58
Autres charges d'exploitation	1 666	1 682
	65 665	46 788
Excédent des produits par rapport aux charges	3 006	6 746
	 =	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Club des petits déjeuners du Canada Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 (en milliers de dollars)

			2022	2021
	Grevé			
	d'affectations			
	d'origine			
	interne	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	12 000	2 977	14 977	8 231
Excédent des produits par rapport				
aux charges	_	3 006	3 006	6 746
Affectation d'origine interne (note 14)	3 000	(3 000)		
Solde à la fin	15 000	2 983	17 983	14 977

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Club des petits déjeuners du Canada Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 (en milliers de dollars)

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	3 006	6 746
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	313	284
Amortissement des actifs incorporels	335	165
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	(2)	58
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	(2 251)	5 469
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 401	12 722
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(117)	(261)
Cession d'immobilisations corporelles	36	_
Acquisition d'actifs incorporels	(272)	(556)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(353)	(817)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de		
trésorerie	1 048	11 905
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	32 715	20 810
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	33 763	32 715
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	2 105	2 749
Dépôts à terme	31 658	29 966
	33 763	32 715

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Club des petits déjeuners du Canada Situation financière

au 30 juin 2022 (en milliers de dollars)

33 763 555	\$ 32 715
	22 715
	22 745
	22 715
E E E	32 / 13
อออ	835
430	411
311	220
35 059	34 181
695	954
515	578
36 269	35 713
937	885
	19 794
	20 679
10 200	20 010
28	57
	20 736
10 200	20 700
15 000	12 000
	2 977
	14 977
	35 713
	35 059 695 515

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur Administrateu

au 30 juin 2022

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, a comme mission de travailler avec des partenaires de tous les secteurs au déploiement d'un programme national d'alimentation scolaire de qualité afin de créer, ensemble, un environnement bienveillant où tous les enfants et adolescents peuvent s'épanouir. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. Ces mesures ont notamment entraîné une augmentation importante des apports du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux, de fondations et d'entreprises afin de permettre à l'organisme de venir en aide aux enfants touchés par cette crise. Au cours de l'exercice, l'organisme a conclu des ententes avec le gouvernement du Canada pour obtenir des subventions totalisant 32 000 000 \$ (20 882 125 \$ en 2021) du Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire. Au 30 juin 2022, l'organisme a encaissé toutes les subventions, d'un montant total de 64 132 125 \$, et un montant de 62 870 618 \$ a été distribué (35 024 097 \$ en 2022, 22 846 521 \$ en 2021 et 5 000 000 \$ en 2020).

Cette crise et l'arrêt de ces subventions sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

au 30 juin 2022

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons et les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier. Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur marchande, qui correspond à leur valeur potentielle de revente à la date du don.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

au 30 juin 2022

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stock

Le stock de produits alimentaires et non alimentaires est comptabilisé au plus faible du coût et de la valeur de remplacement. Pour le stock reçu sous forme de don, le coût est déterminé à la juste valeur du bien reçu au moment du don.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de l'actif correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	<u>Méthodes</u>	Taux
Mobilier	Linéaire	10 %
Équipement informatique, logiciels et site Web	Linéaire	33,33 %
Améliorations locatives	Linéaire sur la	
	durée du bail	Jusqu'en
		2025
Équipement – écoles	Linéaire	10 %
Équipement – entrepôt	Dégressif	20 %
Équipement – télécommunications	Dégressif	30 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'actif à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

L'organisme offre un régime de retraite à cotisations définies. La charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés. La date d'entrée en vigueur du régime est le 1^{er} janvier 2010 pour les employés du Québec et le 1^{er} juillet 2013 pour les employés de l'extérieur du Québec.

au 30 juin 2022

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les employés deviennent admissibles au régime lorsqu'ils ont rempli l'une des conditions suivantes :

- Ils ont atteint 35 % du maximum des gains admissibles en vertu du Régime de rentes du Québec au cours de l'année précédente; ou
- Ils ont travaillé 700 heures au cours de l'année précédente.

La cotisation des employés varie entre 1 % et 3 % de leur salaire brut selon l'ancienneté, et la cotisation patronale est égale à la cotisation des employés.

Total des paiements en espèces

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2022, qui sont constitués des cotisations au régime de retraite à cotisations définies, s'élève à 132 492 \$ (112 079 \$ en 2021).

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

Apports sous forme de fournitures et de services

L'organisme a reçu des apports importants sous forme de fournitures et de services concernant ses activités. Les éléments suivants de l'état des résultats sont composés d'apports sous forme de fournitures et de services évalués à la juste valeur marchande :

	2022	2021
	\$	\$
Dons de produits alimentaires	3 911	3 535
Dons de fournitures	30	25
Dons de services	71	1
	4 012	3 561

Produits alimentaires et fournitures – écoles, et allocations aux écoles et autres organismes

L'organisme a distribué des apports importants sous forme de fournitures à des écoles dans le cours de ses activités. Ces contributions s'élèvent à 4 040 962 \$ (3 617 553 \$ en 2021) et sont évaluées à la juste valeur marchande.

5 - APPORTS

	2022	2021
Dons et campagne annuelle de financement	\$	\$
Entreprises	12 787	14 114
Particuliers	1 360	1 133
Fondations	3 521	2 584
	17 668	17 831

au 30 juin 2022

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

5 - APPORTS (suite)		
O-All Otto (Suite)	2022	2021
	\$	\$
Autres subventions gouvernementales		
Provincial – Québec	10 579	8 118
Autres subventions fédérales	200	350
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	559	244
Ville de Montréal	307_	406
	11 645	9 118
Dons de biens et de services		
Entreprises	2 968	3 558
Fondations	1 044	3
	4 012	3 561
6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme s	suit :	
	2022	2021
	\$	\$
Apports à recevoir et autres créances	280	(646)
Stock	(19)	(225)
Frais payés d'avance	(91)	(12)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	52	(1 628)
Autres apports reportés	(2 473)	7 980
	(2 251)	5 469
7 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES		
	2022	2021
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	251	173
Autres apports à recevoir	304	33
Subvention provinciale à recevoir		629
	555	835

au 30 juin 2022

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	_			
			2022	2021
			Valeur	Valeur
		Amortissement	comptable	comptable
	Coût	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier	148	106	42	54
Équipement informatique	425	322	103	137
Améliorations locatives	896	610	286	412
Équipement – écoles	347	347		92
Équipement – entrepôt	300	98	202	196
Équipement – télécommunications	72	68	4	5
Œuvre d'art	58		58	58
	2 246	1 551	695	954
9 - ACTIFS INCORPORELS				
			2022	2021
			Valeur	Valeur
		Amortissement	comptable	comptable
	Coût	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Actifs incorporels amortissables	·	·	·	
Logiciels	1 082	573	509	552
Site Web	59	53	6	26

10 - OUVERTURE DE CRÉDIT

L'organisme possède une ouverture de crédit, d'un montant autorisé de 80 000 \$, sous forme de cartes de crédit. Au 30 juin 2022, un montant de 3 184 \$ était utilisé (38 728 \$ au 30 juin 2021).

1 141

626

515

578

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	214	408
Salaires et vacances à payer	633	411
Retenues à la source à payer	90	66
	937	885

Les sommes à remettre à l'État totalisent 82 242 \$ au 30 juin 2022 (59 624 \$ au 30 juin 2021).

au 30 juin 2022

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

12 - AUTRES APPORTS REPORTÉS		
	2022	2021
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Solde au début	19 794	11 814
Montant encaissé	48 926	44 305
Montant à recevoir	-	629
Montant constaté aux résultats	(51 465)	(37 073)
Dons de produits alimentaires et d'équipement non distribués	66	119
Solde à la fin	17 321	19 794

Les autres apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles.

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Améliorations locatives	261	261
Amortissement cumulé	(234)	(206)
Solde à la fin	27	55
Mobilier	5	5
Amortissement cumulé	(4)	(3)
Solde à la fin	1	2
	28	57

14 - ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

La plupart des enfants qui utilisent les services de l'organisme sont issus d'une situation de pauvreté ou d'insécurité alimentaire, et un programme des petits déjeuners leur fournit un sentiment de stabilité et de continuité. L'actif net grevé d'affectations d'origine interne représente des sommes désignées sporadiquement par le conseil d'administration dans le but de maintenir un fonds de réserve en espèces qui sera revu annuellement. Ce coussin financier serait disponible en cas de manque à gagner des revenus ou du financement de l'organisme, afin de garantir que les programmes et les services ne se terminent pas avant la fin d'une année scolaire. Si les circonstances justifient l'utilisation de ces fonds, ils deviendront disponibles sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

au 30 juin 2022

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances (excluant les taxes de vente et toute subvention gouvernementale à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

16 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme, à verser une somme de 790 218 \$ pour des locaux, un entrepôt, du matériel et du soutien informatique.

Les contrats pour les locaux et l'entrepôt échoient à différentes dates entre le 30 juin 2023 et le 31 octobre 2026. Les contrats pour le matériel et le soutien informatique échoient à différentes dates entre le 30 novembre 2022 et le 1er décembre 2024.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 361 819 \$ en 2023, à 212 291 \$ en 2024, à 143 424 \$ en 2025, à 54 514 \$ en 2026 et à 18 171 \$ en 2027.

au 30 juin 2022

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

16 - ENGAGEMENTS (suite)

Au 30 juin 2022, l'organisme s'est engagé à verser pour le prochain exercice des dons à plusieurs écoles, partout au Canada, pour l'ouverture et le développement de clubs des petits déjeuners au cours du prochain exercice. Les dons financiers ainsi que les dons en équipement et en produits alimentaires (évalués à la juste valeur marchande en vertu de ces ententes) se détaillent comme suit :

	\$
Dons financiers	6 332
Dons en équipement et en produits alimentaires	7 482
	13 814

17 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués, au 30 juin 2021 et pour l'exercice terminé à cette date, sont les suivants :

- Un montant de 663 025 \$ pour des contributions de cartes cadeaux a été reclassé du poste Produits alimentaires et fournitures – écoles au poste Allocations aux écoles et autres organismes;
- Les postes Achats de nourriture et frais d'approvisionnement et Dons de produits alimentaires et de fournitures – écoles ont été regroupés et renommés Produits alimentaires et fournitures – écoles;
- Les postes Équipement léger, Entretien et réparations, Fournitures et frais de bureau, Télécommunications, Charges locatives, Assurances, Chauffage et énergie, Honoraires professionnels, Intérêts et frais bancaires, Frais de déplacement et de représentation, Frais des technologies de l'information, Formation et recrutement et Autres charges ont été regroupés et renommés Autres charges d'exploitation.